

SCHWEIZR. POLIT. DEPART.

Légation de Suisse  
en  
France

11. MRZ. 1903

Paris, (8<sup>e</sup> Arr<sup>t</sup>) le 5. Mars 1903N<sup>o</sup> 202/ 15<sup>bis</sup>, rue de MarignanXVIII. 3.N<sup>o</sup> 434/76  
253Personnelle.  
PRIÈRE DE RAPPELER  
LE NUMÉRO CI-DESSUS.

Monsieur le Président,

J'après ce que me dit mon  
ami M. Louis Renault, Jurisconsulte  
du Ministère français des Affaires Étrangères  
avec lequel j'ai siégé à la Conférence  
littéraire internationale, à la Conférence  
internationale des Chemins de fer,  
à la Conférence de la traite de Blancs  
à diverses sessions du Völkerrechtliches  
Institut, et qui représentera la France  
avec un médecin et un militaire  
à la Conférence de Genève le 14 septembre  
prochain, le rôle de la Suisse à cette  
Conférence ne sera pas facile. M.

Monsieur Renault a pris part aux derniers  
Monsieur Fischer  
Président de la Confédération  
Berne.





réunions des sociétés de la Croix-Rouge  
 à Vienne et à Petersbourg. Il a été rap-  
 porteur à La Haye, de la Convention <sup>étendue</sup>  
 aux Guerres maritimes les principes  
 arrêtés à Genève en 1864. Il m'a exposé  
 en partie les susceptibilités, les jalousies,  
 qui existent entre les sociétés nationales  
 et le comité international de Genève,  
 le mauvais vouloir de plusieurs Etats,  
 notamment de la Russie, ou de certains  
 délégués russes, les manœuvres des Belges  
 et des Hollandais pour tâcher d'évincer  
 la Suisse des grandes affaires internatio-  
 nales en exploitant entre nous les  
 opinions ou les préjugés des Etats nor-  
 mandiques, la difficulté avec laquelle  
 on avait réussi à faire passer à La Haye  
 un vœu qui ne cartât pas la Suisse  
 de la direction des pourparlers futurs  
 pour la révision de la Convention de  
 Genève - En un mot, M. Renault  
 m'a dit qu'il était indispensable que la  
 Conférence de Septembre prochain réussît  
 parcequ'un échec serait exploité avec



plaisir contre la Suisse par ceux qui jaloussent notre situation internationale, nos bureaux internationaux, nos arbitrages etc.

Comme nous sommes d'anciens amis et avons l'habitude de travailler ensemble ou de nous disputer l'un contre l'autre, M. Renault m'a naturellement engagé à accepter l'appel que Vous me faites l'honneur de m'adresser de la part du Conseil fédéral; mais j'ai vu par votre entretien, par les travaux auxquels M. Renault s'est livré depuis 20 ans sur cette question, par ce qu'il m'a dit de la mauvaise humeur qui règne dans certains cercles contre le Comité Central de Genève, que la tâche est <sup>très plus</sup> considérable, qu'elle ne paraît au premier aspect.

Je Vous avoue que j'espérais avoir des vacances l'été prochain, car, l'année dernière, mes vacances ont été considérablement absorbées par la Conférence de la Traité de Blanches,



par la présidence de l'Institut de Droit international à Bruxelles et par une mission monétaire de M. Haïser. Je n'ai guères en plus d'une dizaine de jours de vacances l'été dernier.

S'il doit y avoir un changement dans le personnel de nos collaborateurs à Paris, cela ne peut être difficile que je consacre à l'étude de documents, si nombreux, à consulter, le temps nécessaire. En outre il sera probablement désirable qu'à côté d'artisans officiers avec le principal délégué français M. Renault, j'aie aussi officieusement quelques uns des principaux personnages, des premiers violons probables de la Conférence, afin de les disposer favorablement et de préparer le terrain ou tout au moins la procédure. Avec 35 Etats, on se trouvera en présence d'une centaine de délégués, ce sera une vraie Four de Babel, et il importe de trouver des combinaisons pour réduire le plus



possible des Conférences plénières pour  
travailler en Commissions, pour organiser  
une commission de rédaction pe-  
nombreuse qui ferait la plus grande  
partie du travail effectif et qui éviterait  
de discuter les rédactions devant cent  
personnes dont la plupart parle mal  
le français.

In dehors d'un discours  
d'ouverture et d'un discours de clôture  
qui pourraient, me semble-t-il, être  
prononcés par Vous, Monsieur le  
Président, mieux que par personne  
en Votre double qualité de chef de nos  
Relations Extérieures et d'ancien  
médecin, je me représente qu'il faudra  
tâcher surtout d'éviter les phrases, de  
simplifier, de rapetisser, de chloroformer.  
A première vue je pense qu'il faudra  
veiller à ce qu'on reste aussi technique  
et aussi pratique que possible, et que  
la délégation suisse devrait, la première,  
s'impregner de cet esprit. Aurais-je  
devant moi, quels seraient mes desirs



collègues. M. Renault m'a indiqué le  
 nom de M. Odeï, Conseiller national à  
 Genève comme tout à fait qualifié; il  
 l'a vu à l'œuvre à La Haye et à la réunion  
 de la Croix-Rouge à Péterobourg. Je pense  
 que le troisième délégué serait un  
 militaire ou plutôt un médecin  
 militaire. M. Renault reboute les  
 personnes "grandiloquentes" dans les  
 Conférences internationales, et moi  
 aussi, je l'avoue, en sorte que je serais  
 très heureux si la délégation suisse  
 dans son ensemble pouvait marcher  
 bien d'accord dans le même esprit.

En résumé, Monsieur  
 le Président, si, après avoir apprécié  
 les difficultés de la tâche telles que les  
 décrit M. Louis Renault, Vous  
 croyez que je puisse <sup>(malgré tout)</sup> Vous rendre  
 des services pour cette Conférence, j'essaie  
 rai de me mettre à l'étude de  
 l'énorme masse de questions sou-  
 levées, proposées, et mises en avant,  
 depuis plus de 30 ans, en vue de la



révision de la Convention de Genève,  
 et de faire tout ce qui dépendra de  
 moi pour ~~ne~~ pas être trop au-dessous  
 de la confiance bien lourde que vous  
 voulez bien me témoigner.

Si le Conseil fédéral  
 permît à me désigner, je vous serais  
 reconnaissant de m'indiquer avec  
 qui je dois correspondre à Genève ou à  
 Genève pour la réception du  
 matériel (livres, brochures, propositions  
 procès, verbaux etc. etc.) dont l'étude  
 s'impose. J'ai pu voir à la Conférence  
 de la Traite des Blancs de l'année  
 dernière combien il m'aurait été  
 utile d'avoir lu une quantité de  
 papiers qui me guidaient sur l'état  
 mental des divers délégués. Il faudra  
 probablement que je vous demande  
 quelques jours de congé pour aller  
 réunir ce matériel et m'entre-  
 tenir avec vous lorsque la prépara-  
 tion aura commencé sérieuse-  
 ment. Agrées.



Après, Monsieur le Président,  
le nouvel hommage de ma très  
haute considération.

Le Ministre de Suisse

Lardy